

L'école universitaire de recherche ISblue, Interdisciplinary graduate school for the blue planet, a un objectif d'internationalisation des formations. Le présent appel à projets a pour but de développer la mobilité internationale des étudiants de niveau master 1 ou 2. Il s'agit d'une aide financière à la mobilité sortante accordée pour **l'année universitaire 2020-2021**.

Les aides à la mobilité sont accordées aux projets qui s'inscrivent dans les thématiques d'ISblue.

La liste et les thématiques sont disponibles sur le site internet du labexMER (dans le cadre de la transition labexMER – Isblue) : https://www.labexmer.eu/fr/formation/bourses-mobilite/copy2_of_ISblueoverview.pdf

OBJET DE L'APPEL

Qui peut candidater ?

Tout étudiant :

- Inscrit en formation de Master ou d'école d'ingénieur d'un partenaire d'ISblue : UBO, UBS, IMT-Atlantique, ENSTA Bretagne, ENIB, Ecole Navale.
- Ayant un projet de mobilité hors de France pour un stage obligatoire dans le cadre de sa formation,
- Ayant un sujet de stage en lien avec les thèmes d'ISblue, approuvé par le responsable de la formation du candidat.
- Ne bénéficiant pas déjà d'une autre bourse (Union Européenne, Aides Régionales, ou délivrée par son université ou école) pour la même mobilité.

Pays éligibles

Tous pays, y compris les territoires ultramarins français.

Montant de la Bourse

La bourse mobilité sera allouée au maximum sur la base du barème suivant :

- Participation forfaitaire aux frais de séjour de 100 € par mois, excepté pour les pays suivants :
 - Grande-Bretagne, Danemark et Norvège : forfait mensuel de 120 euros,
 - Japon : forfait mensuel de 140 euros par mois.
- Et d'une participation forfaitaire aux frais de voyage, selon la destination :

Zone	Montant en €
Zone 1 : Europe et Afrique du Nord	400
Zone 2 : Amérique du Nord	800
Zone 3 : Amérique centrale et latine / Afrique / Inde	1 000
Zone 4 : Asie / Océanie	1 400

Exemple : pour stage de 3 mois au Brésil, la bourse allouée sera de $100 \times 3 + 1000 = 1300$ euros.

MODALITES DE CANDIDATURE

Dossier de candidature

Les étudiants désirant postuler doivent remplir le **dossier de candidature disponible sur le site web indiqué ci-dessus**.

Le dossier de candidature devra comporter :

→ **Projet détaillé et motivations du candidat (2 pages minimum, 3 pages maximum):**

1. Contexte et problématique scientifique
2. Objectifs du projet et méthodologie envisagée
3. Liens explicites existant entre ce stage avec le ou les thèmes d'ISblue concerné(s)
4. Intérêts et motivations du stage dans le projet pédagogique/professionnel de l'étudiant.

→ Un budget prévisionnel

L'avis et la signature du responsable de la formation de l'étudiant

Il devra être accompagné des pièces suivantes :

→ CV

→ copie de la convention de stage (à minima signée par le tuteur pédagogique) **ou à défaut**

→ une lettre d'accueil de l'établissement étranger, signée

Comment faire acte de candidature ?

La candidature se fait exclusivement en ligne, via le site internet:

<https://www.labexmer.eu/fr/formation/bourses-mobilite>

Le candidat devra déposer en ligne son dossier complet, **en un seul document au format pdf**, regroupant :

- Le dossier de candidature dûment signé par les concernés,
- La copie de la convention stage ou la lettre d'accueil dans l'établissement étranger,
- Le CV du candidat

Date limite de candidature

Fermeture du serveur en ligne le : **vendredi 26 février 2021, minuit.**

EVALUATION DES DOSSIERS

L'évaluation des dossiers sera effectuée par le jury ISblue, qui se réunira en fin mars.

Les bourses sont attribuées en fonction de l'enveloppe financière disponible pour cet appel et selon les critères d'évaluation suivants :

- De l'insertion de la mobilité dans le projet pédagogique/professionnel de l'étudiant,
- De la qualité de la lettre de motivation,
- De la pertinence du projet par rapport aux thèmes de recherche d'ISblue,
- Du potentiel stratégique à collaborer avec l'organisme d'accueil,
- Du niveau académique de l'étudiant

INFORMATION COMPLEMENTAIRE EN CAS DE SELECTION

Au retour de la mobilité, les étudiants ayant bénéficié d'un financement devront fournir dans les trois mois suivant leur retour en France :

- une attestation de fin de séjour signée par l'établissement d'accueil,
- un rapport de mobilité = bilan d'expérience (2 pages maximum)
- un résumé du stage en anglais (1 page)- les copies des titres de transport (cartes d'embarquement, billets de train ...) du voyage aller-retour France/pays du stage.

Pour tout complément d'information : nadine.reniers@univ-brest.fr